



**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes**  
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – BP 169 - 06704 ST LAURENT DU VAR CEDEX

## **ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**Concours interne**

**Spécialité : (néant)**

**Epreuve du Mardi 19 mars 2013**

### **SUJET**

Epreuve : Un questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant

Durée : 45 minutes

Coefficient 3

---

Seules les encres de couleur bleue ou noire sont autorisées

**VOUS DEVEZ INSCRIRE OBLIGATOIREMENT VOS CHOIX DANS LES CASES  
PREVUES A CET EFFET**

**AUCUN CHOIX INSCRIT SUR LA COPIE NE SERA ACCEPTE**

Il y a une seule bonne réponse par question

Si vous estimez avoir mal répondu à une question, veuillez noircir la case et cocher le  
nouveaux choix

#### **BAREME DE NOTATION**

Bonne réponse = 1 point

Pas de réponse = 0 point

Mauvaise réponse = -1 point

**AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF NE DOIT FIGURER SUR LE QCM UNE  
FOIS REMPLI, VOUS DEVEZ PLACER CE QCM DANS LA COPIE**

**1 - La déclaration d'un séjour de vacances est délivrée par :**

- A  La Mairie
- B  La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- C  L'Inspection d'Académie

**2 - Un directeur d'accueil de loisirs décide de demander pour l'association organisatrice un agrément de Jeunesse et d'Education Populaire. A quel organisme doit-il déposer sa demande ? :**

- A  A la Direction de l'Education de la Mairie
- B  A la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- C  A l'Inspection d'Académie

**3 - Qui est signataire avec la commune du contrat Enfance-Jeunesse ? :**

- A  La CAF
- B  Le Conseil Général
- C  Le Conseil Régional

**4 - Les locaux accueillant des mineurs de 10-12 ans pendant leurs vacances pour un hébergement :**

- A  doivent être agréés par le Conseil Général
- B  déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- C  n'ont pas besoin d'être agréés

**5 - Dans le cadre de votre activité d'animateur d'une maison de quartier, les jeunes vous demandent de les aider à déclarer une association de jeunes créateurs musicaux. Où vous adressez-vous ? :**

- A  A la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- B  A la Préfecture du siège social
- C  Au Conseil Général

**6 - Un accueil de loisirs accueillant plus de 80 mineurs pendant plus de 80 jours par an peut être dirigé par :**

- A  Un titulaire du BAFD
- B  Un titulaire du BPJEPS option Loisirs Tous Publics
- C  Toute personne expérimentée faisant l'objet d'une dérogation

**7 - Le projet pédagogique est un document élaboré :**

- A  Exclusivement par le directeur
- B  De façon concertée entre le directeur et les animateurs
- C  Exclusivement par les animateurs

**8 - Le projet pédagogique est un document qui doit être :**

- A  Confidentiel
- B  Exclusivement présenté en cas de contrôle
- C  Communiqué aux parents

**9 - Je peux mettre en ligne sur le site Internet de la structure les photos des mineurs en activités. C'est possible :**

- A  En raison du droit inaliénable à l'image
- B  Uniquement si les responsables légaux des mineurs ont donné leur accord par écrit
- C  Uniquement si la photo a été prise lors d'une activité dans la structure

**10 - Un enfant me fait part en aparté de situations de maltraitance qu'il subit dans sa famille :**

- A  Je lui pose un maximum de questions avant d'en parler à mon directeur.
- B  J'en parle immédiatement à ses parents.
- C  Je l'écoute sans chercher à en savoir plus et en réfère à mon directeur.

**11 - Après l'annulation d'une activité de pleine nature, je suis obligé(e) de rester à l'intérieur de la structure avec un groupe d'une dizaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans. Un enfant dispose d'un film sur une clé USB que je décide de visionner. Je me rends compte dès les premières images qu'il est interdit aux moins de 10 ans :**

- A  Le film a commencé et ne paraît pas très violent. Je poursuis la diffusion.
- B  J'interromps aussitôt le film.
- C  Je demande aux enfants s'ils n'ont pas peur.

**12 - Un enfant de 5 ans refuse systématiquement de participer aux activités manuelles :**

- A  Je l'y oblige sous peine d'être puni car le développement de la motricité fine est un objectif capital à cet âge là.
- B  Je cherche à adapter l'activité à ses difficultés psychomotrices et/ou psychologiques.
- C  Je ne veux favoriser aucun enfant en particulier et décide de le laisser à part pour pouvoir m'occuper du groupe

**13 - J'encadre seul un groupe de 8-10 ans, en sortie, un enfant se blesse.**

- A  Je laisse le groupe sous la responsabilité des plus grands et vais chercher du secours.
- B  J'appelle les pompiers et attend sur place avec le groupe.
- C  J'explique au groupe comment retourner au centre qui se situe à 5 kilomètres et désigne un chef de rang.

**14 - Un enfant qui a peur dans la nuit me rejoint dans ma chambre pour dormir à côté de moi.**

- A  Je refuse fermement et le renvoie dans sa chambre.
- B  Face à son insistance, je retourne avec lui dans sa chambre et reste assis un moment à côté de lui.
- C  J'accepte car je dois dormir ; le programme du lendemain est très chargé.

**15 - Le service départemental de PMI (protection maternelle infantile) est placé sous la responsabilité du :**

- A  Préfet
- B  Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- C  Président du Conseil Général

**16 - Lequel de ces articles ne figure pas dans la convention internationale des droits de l'enfant, reconnaissant aux enfants des droits particuliers :**

- A  L'enfant a le droit à la santé, il doit recevoir les soins nécessités par son état.
- B  L'enfant a droit à une identité culturelle et religieuse.
- C  L'enfant a le droit de pouvoir choisir de vivre avec sa mère ou son père, dans le cas d'une séparation.
- D  L'enfant a le droit à l'expression sur tout ce qui le concerne dans sa vie de tous les jours.

**17 - L'organisation de l'espace accueil (aménagement, rangement, décoration) peut-il donner une image positive de la structure d'accueil ?**

- A  Oui
- B  Pas forcément
- C  Non

**18 - La protection des mineurs hors de leur famille à l'occasion des congés scolaires et des loisirs implique le contrôle de l'autorité publique, cette surveillance est confiée à :**

- A  La protection médico-sociale
- B  L'aide sociale à l'enfance
- C  Au Préfet

**19 - Le service de la Promotion de la Santé en faveur des élèves a-t-il pour mission la mise en œuvre d'actions éducatives sanitaires (MST; Sida; Alcool; Toxicomanie; Tabac) ?**

- A  Ce n'est pas une mission
- B  C'est une de ses missions
- C  C'est sa mission unique

**20 - Un animateur BAFA diplômé, titulaire du brevet de surveillant de baignade, peut-il diriger un Accueil de Loisirs maternel de 60 enfants ?**

- A  Oui
- B  Non
- C  Dans certains cas

**21 - Quelle tranche d'âge correspond au public scolaire primaire ?**

- A  6-18 ans
- B  10-16 ans
- C  6-12 ans

**22 - Qu'est ce qui est essentiel dans l'accueil ?**

- A  Connaître l'activité mais également bien connaître les individus du groupe, afin que l'image représentative soit le plus conforme possible à la réalité
- B  Être sympathique et avenant
- C  Être compétent

**23 - Qu'est ce que la responsabilité morale ?**

- A  C'est la responsabilité pénale de quelqu'un qui commet une infraction
- B  C'est la responsabilité d'un individu qui se considère concerné même s'il n'a pas commis de faute
- C  C'est la responsabilité juridique qui découle du non respect des règles sociales de bonne moralité

**24 - Qu'est ce que la responsabilité civile ?**

- A  La responsabilité de l'individu
- B  La responsabilité d'une personne morale ou physique face à un dommage subi par une autre personne dont on est responsable
- C  La responsabilité de la société

**25 - Qu'est ce qu'un agrément ?**

- A  Un matériau obtenu par un mélange de matières inertes
- B  La réunion de parties homogènes qui forment un tout
- C  L'approbation qui vient d'une autorité

**26 - Un foyer de jeunes travailleurs (F.J.T.) est :**

- A  Un équipement qui propose un enseignement technique aux jeunes
- B  Un équipement qui accueille des mineurs délinquants multirécidivistes
- C  Un établissement qui assure l'hébergement de travailleurs de 16 à 25 ans

**27 - L'AEMO - Action Educative en Milieu Ouvert est :**

- A  Une activité de plein air.
- B  Un service d'aide auprès des mineurs en danger et de leurs familles.
- C  Une mesure de contrainte exercée par un service administratif ou un juge.

**28 - Les opérations Ville, Vie, Vacances sont :**

- A  Des actions destinées à favoriser l'accès aux loisirs des jeunes issus de milieux défavorisés
- B  des mesures de protection à l'égard des mineurs
- C  Des aides à l'enfant et au jeune majeur dans son cadre familial et social

**29 - Un projet pédagogique d'animation est :**

- A  Un document fixant des objectifs, des moyens et des méthodes pour une action d'animation
- B  Une charte générale d'animation
- C  Un document fixant les grandes finalités d'une action éducative

**30 - Un projet d'école est :**

- A  Un document élaboré par les enseignants destinés à mener dans l'école des actions éducatives
- B  Un document élaboré par l'inspecteur d'Académie fixant les limites de l'action de l'école
- C  Un document destiné à fixer les règles de fonctionnement d'une école

**31 - Que signifie le sigle C.E.L. ?**

- A  Contrat Educatif et de Loisirs
- B  Contrat Educatif Local
- C  Convention Educative Locale

**32 - A quel âge peut-on être titulaire du BAFA ?**

- A  16 ans
- B  17 ans
- C  18 ans

**33 - Un tribunal pour enfants peut-il prononcer une sanction pénale pour un enfant de moins de 16 ans ?**

- A  oui
- B  non
- C  dans certains cas

**34 - Quelles sont les conséquences pouvant se produire suite à la noyade d'un enfant placé sous la surveillance d'un animateur lors d'une activité de baignade d'un centre de loisirs ?**

- A  L'animateur peut se voir infliger une amende voire une peine de prison
- B  L'animateur ne sera pas inquiété : l'assurance personnelle des enfants indemniserà les parents
- C  L'animateur ne sera pas inquiété : l'assurance du centre de loisirs indemniserà les parents

**35 - L'enfant a le droit d'avoir des opinions; peut-il faire partie d'une association?**

- A  C'est impossible avant l'âge de 18 ans
- B  Oui, évidemment
- C  Oui, à condition que ses parents ne s'y opposent pas

**36 - Auquel de ces organismes n'est-il pas nécessaire de déclarer la mise en place d'une manifestation musicale ou d'un spectacle ?**

- A  Mairie
- B  Gendarmerie ou commissariat de police
- C  Direction générale des affaires culturelles
- D  S.A.C.E.M

**37 - En cas d'infraction grave à la loi, les mineurs de moins de 13 ans sont présentés devant:**

- A  Le juge des enfants
- B  Le Tribunal pour enfants
- C  La cour d'Assises des mineurs

**38 - Vous emmenez un groupe d'enfants dans un centre équestre pour une séance d'équitation en manège. Le cadre chargé de l'animation de la séance doit être titulaire:**

- A  Du Brevet Fédéral d'Equitation
- B  Du 5ème galop
- C  Du Brevet Fédéral d'Accompagnement équestre
- D  Du Brevet d'Etat d'Equitation

**39 - Dans un séjour de ski au Centre de Vacances agréé, l'enseignement du ski peut être assuré par:**

- A  les animateurs B.A.F.A sous l'autorité du directeur du Centre
- B  des moniteurs titulaires du brevet d'Etat d'Educateur Sportif de ski alpin
- C  des titulaires de Brevets Fédéraux de ski

**40 - Vous accompagnez en tant qu'animateur un groupe de pré-adolescents de 12-14 ans dans une randonnée en montagne pendant l'été. Vous arrivez par une forte chaleur au bord d'un lac. Les adolescents vous demande de pouvoir se baigner:**

- A  Vous acceptez
- B  Vous refusez car vous n'avez pas avec vous un surveillant de baignade
- C  Vous autorisez en précisant un certain nombre de consignes de sécurité

**41 - Le numéro vert d'appel pour signaler des cas de maltraitance d'enfants est le:**

- A  116
- B  119
- C  112
- D  18



**42- Vous avez découvert des signes de maltraitance manifestes sur un enfant. Vous l'avez signalé à votre hiérarchie qui n'a pas réagi. Devez-vous :**

- A  Continuer à agir pour faire aboutir ce signalement avec ou sans l'aval de votre hiérarchie
- B  Ne plus vous occuper du problème
- C  Entamer un dialogue avec les autres adultes responsables de l'enfant

**43 - La possibilité pour les enfant de pratiquer leur religion en Centre de vacances:**

- A  Est un droit garanti par la Convention internationale des Droits de l'Enfant
- B  N'a pas sa place dans un Centre de vacances laïque
- C  Doit être ouverte en fonction du projet pédagogique

**44 - Dans l'élaboration du projet pédagogique d'un Accueil de Loisirs :**

- A  L'avis des parents n'a pas à être pris en compte car cela relève de la compétence de l'équipe pédagogique et du directeur
- B  Il est souhaitable de consulter les parents en fonction du projet pédagogique
- C  La consultation des parents est obligatoire

**45- Quest' ce que l'HACCP?**

- A  Un virus
- B  Une association internationale
- C  Une méthode relative à l'hygiène en restauration collective

**46 - L'AEMO, c'est?**

- A  L'aide éducative en milieu ouvert
- B  L'assistance éducative en milieu ouvert
- C  L'action éducative en milieu ouvert

**47- Qui officialise la création d'une association?**

- A  La Maire
- B  Le Département
- C  La Préfecture

**48 - L'action autoritaire de la protection des mineurs est déclenchée par:**

- A  Les service sociaux
- B  La police
- C  La justice

**49- Quel public relève de la protection judiciaire de la jeunesse?**

- A  Les enfants abandonnés
- B  Les enfants maltraités
- C  Les mineurs délinquants

**50- A quelle autorité revient la décision de modifier les heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires?**

- A  L'inspecteur d'Académie
- B  Le Ministre de l'Education Nationale
- C  Le Maire

**51 - Quel est le rôle du procureur chargé des mineurs?**

- A  Il est chargé de recevoir toutes les doléances concernant les moins de 18 ans
- B  Il est chargé d'incarcérer les mineurs ayant commis un délit
- C  Il est l'intermédiaire entre la justice et le justiciable

**52 - La protection maternelle et infantile, c'est:**

- A  Un réseau d'aide à domicile
- B  Un foyer d'accueil pour mères célibataires
- C  L'organisme chargé du suivi des mères enceintes et des enfants de moins de 6 ans

**53 - L'Aide Sociale à l'Enfance est un service:**

- A  De l'Etat
- B  De la commune
- C  Du conseil général

**54- Qu'est-ce qu'une substance psychoactive?**

- A  Un produit agissant sur le cerveau en modifiant les sensations et le comportement
- B  Un antalgique
- C  Un antidépresseur

**55- Le contrat Educatif Local est un dispositif qui privilégie:**

- A  Les temps scolaires exclusivement
- B  Les temps périscolaires exclusivement
- C  La cohérence entre les temps scolaires et périscolaires

**56 - L'accompagnement scolaire est inscrit dans:**

- A  Le contrat Educatif Local
- B  Le Contrat Temps Libre
- C  Le Contrat Local de Sécurité

**57- En séjour de vacances avec hébergement, l'organisateur:**

- A  Doit contrôler les casiers judiciaires de tous les animateurs
- B  Doit contrôler les casiers judiciaires de l'ensemble du personnel
- C  Peut contrôler, en cas de doute, les casiers judiciaires de l'encadrement

**58 - Dans les Séjours de Vacances, le fait de laisser les jeunes pratiquer des activités en autonomie complète :**

- A  N'est pas possible
- B  Est possible sous réserve que les modalités en aient été définies dans les projets éducatifs et pédagogiques et que les parents en aient été informés
- C  Nécessite une autorisation spéciale du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale

**59- Un flirt dans le cadre d'un CVL, entre un animateur de 18 ans et une adolescente de 17 ans participant au séjour:**

- A  Est une situation qui peut faire l'objet d'une certaine compréhension
- B  Est condamnable moralement
- C  Est une faute grave sanctionnable pénalement

**60 - L'agrément de Jeunesse et d'Education Populaire donne à une association:**

- A  Le droit d'être subventionnée par l'Etat
- B  La possibilité d'être subventionnée par l'Etat
- C  La possibilité d'être subventionnée par le conseil Général